

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2013

POINT VII.1:

**Compte-rendu et approbation de conventions et de contrats :
approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou
engageant l'université de Bourgogne**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : les conventions et contrats emportant versement de subvention suivants :

Service Recherche

Composante - Laboratoire	Référence	Partenaire	Objet	Montant
ICB	2013-0662	ESIREM, IUT Dijon-Auxerre, UFR Sciences et Techniques, uB-Filiale	Equipements mutualisés de IEM2B	12 000 €
PAM	2013-0663	AgroSup	Acquisition d'un accessoire du rhéomètre dynamique Anton Paar MCR 302	1 300 €
UFR Médecine	2013-0694	CHU DIJON	Prestation de service	7 000 €
GAD	2013-0695	CHU DIJON	Reversement	88 000 €
PAM	2013-0700	AgroSup Dijon	Reversement : Réfection des anciens locaux de microscopie à AgroSup Nord	12 000 €
ARTÉHIS	2013-0706	La Casa de Velázquez	Aide à la publication : "Patronus provinciae. La voix des provinciaux dans l'empire romain"	2 000 €
ICMIUB	2013-0708	Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie de Tunis (INSAT)	Stage de 6 mois en recherche fondamentale portant sur des réactions d'alcylcarbonylation d'alcènes catalysées au palladium et de leurs applications pour la valorisation de molécules bio-sourcées - Mme Leïla BEN HASSEN	2 616 €
Centre Interlangues	2013-0711	Frank & Timme	Aide à la publication de l'Ouvrage : "Situations professionnelles, discours et interactions en traduction spécialisée"	2 040 €

Service des affaires générales

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Espé	6 novembre 2013	5558	Peter Lang SA Editions scientifiques internationales Hochfeldstrasse 32 CH 3012 Bern	Convention d'aide à l'édition. Versement d'une subvention de 2600€ à la maison Peter Lang pour financer la publication de l'ouvrage "Enseigner à des publics lointains - L'intime et l'apprendre" - Auteur : madame Marie Berchoud.

Dijon, le 20 décembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement